

<https://ricochets.cc/Consommation-partout-justice-a-Huis-clos.html>



Consommation partout, justice à Huis clos !

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Retour en image sur le rassemblement qui a eu lieu devant le tribunal de Grenoble dans le cadre du procès en appel de Tom et Stéphane, lourdement condamné à Valence en décembre 2018. Pour rappel, nous avons été lourdement condamné à Valence en décembre 2018 (18 mois dont 12 ferme me concernant et 12 mois dont 6 fermes pour Tom).

Lecture

[Procès en appel de 2 gilets jaunes lourdement condamnés // Jeudi 2 juin](https://vimeo.com/mylenevijette) par [Mylene ViJette-Â»<https://vimeo.com/mylenevijette>]
<https://vimeo.com/428015166>

Un procès qui s'est déroulé à huis clos, seule ma compagne a pu y assister, pas mon père venu spécialement du Nord de la France, sans parler des proches de la Drôme présents...

Selon moi, ce ne sont pas des dispositions normales et équitables que réclame un tel procès. Il aurait été tout à fait envisageable d'accueillir dans la salle d'audience du public de manière « contrôlée » et distanciée. Où alors, n'aurait il pas été possible de repousser l'appel quand cela aurait été plus propice et acceptable ?

Une démocratie digne de ce nom peut-elle accepter une justice sans témoin, sans soutien ? Les supermarchés fonctionnent à plein, les parcs d'attractions accueillent leur public, les lieux de cultes leurs fidèles, est il normal que les tribunaux fonctionnent dans l'ombre ? Je ne le pense pas et je tiens ici à le dénoncer.

Je dénonce aussi les mesures d'urgences prises pendant la crise qui remettent en cause les droits des personnes poursuivies ou incarcérées (détention préventive allongée, garde à vue sans avocat.e.s).

Enfin, je dénonce la remise en cause du droit de se rassembler et de manifester qui ne sera apparemment pas abrogé avec la fin de l'Etat d'urgence sanitaire.

Rendu du délibéré des juges le jeudi 2 juillet à la Cour d'Appel de Grenoble. L'avocat général a demandé les mêmes peines.

Un énorme MERCI à tous les soutiens présents sur place qui risquaient d'être verbalisés en vertu de l'interdiction de rassemblement à plus de 10 personnes....

Je reviendrai sur le déroulement du procès lui-même d'ici peu.

<https://ricochets.cc/Consommation-partout-justice-a-Huis-cl...>

Vidéo automédia de Grenoble // Credit photos : Magda

Vidéo Automédia de Grenoble // Crédit photo : Magda